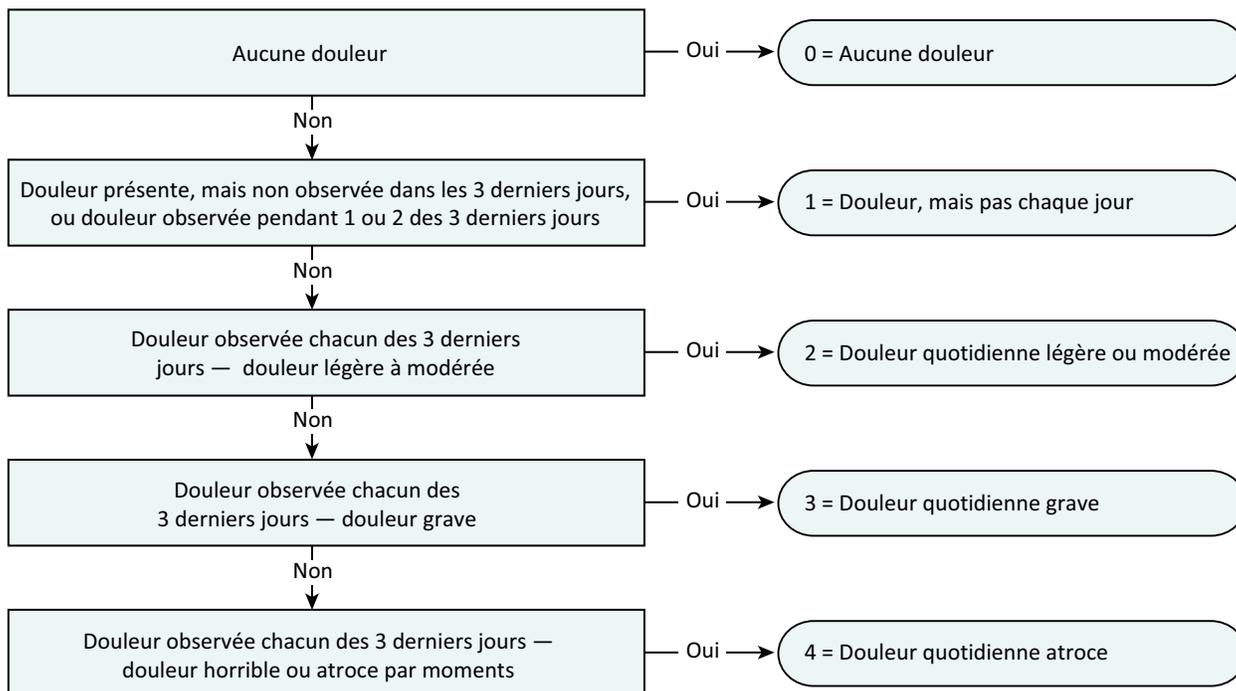




# Évaluation à l'accueil (EA) interRAI (SIIR) : arbre de décision de l'échelle de douleur

L'échelle de douleur sert à évaluer la présence et l'intensité de la douleur. Sur cette échelle de 0 à 4, une valeur élevée indique une forte douleur. Le diagramme ci-dessous illustre l'arbre de décision servant au calcul d'une note sur l'échelle de douleur dans le cadre d'une évaluation à l'accueil interRAI. Cette échelle repose sur 2 éléments d'évaluation, soit Fréquence de la douleur (D8a) et Intensité de la douleur (D8b), qui font l'objet d'une codification en fonction de la douleur la plus intense ressentie dans les 3 derniers jours.

## Arbre de décision



[soinsspecialises@icis.ca](mailto:soinsspecialises@icis.ca)

© 2022 Institut canadien d'information sur la santé

EA interRAI © interRAI Corporation, Washington (D.C.), 1994-2022. Modifié avec permission pour utilisation au Canada en vertu d'une licence accordée à l'Institut canadien d'information sur la santé.

Comment citer ce document :

Institut canadien d'information sur la santé. *Évaluation à l'accueil (EA) interRAI (SIIR) : arbre de décision de l'échelle de douleur* [aide-mémoire]. Ottawa, ON : ICIS; 2022.



## Annexe

### Texte de remplacement pour l'image

Voici le processus décisionnel d'attribution d'une note sur l'échelle de douleur : s'il n'y a aucune douleur, la note est de 0. Si la douleur est présente, mais non observée dans les 3 derniers jours, ou si la douleur a été observée pendant 1 ou 2 des 3 derniers jours, la note est de 1. Si une douleur légère à modérée a été observée chacun des 3 derniers jours, la note est de 2. Si une douleur grave a été observée chacun des 3 derniers jours, la note est de 3. Si une douleur horrible ou atroce a été observée chacun des 3 derniers jours, la note est de 4.